COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

.....

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 23 novembre 2012 (convocation du 12 novembre 2012)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Trois Novembre Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS:

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. BRON Jean-Charles, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max. M. HERITIE Michel. M. GAUTE Jean-Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel. M. LABISTE Bernard. M. LAMAISON Serge. Mme LIRE Marie Francoise. M. OLIVIER Michel. M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, MIle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DELAUX Stéphan, MIle DELTIMPLE Nathalie, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. JOUBERT Jacques, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. PEREZ Jean-Michel, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION:

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 11h50 M. CAZABONNE Alain à M. BONNIN Jean-Jacques M. BRON Jean-Charles à M. BRUGERE Nicolas à partir de 12h40 Mme CARTRON Françoise à M. TURON Jean-Pierre Mme CURVALE Laure à M. DANJON Frédéric à partir de 12h Mme FAYET Véronique à M. ROBERT Fabien jusqu'à 10h M. GELLE Thierry à Mme BONNEFOY Christine M. LAMAISON Serge à M. LABISTE Bernard jusqu'à 11h Mme LIRE Marie-Françoise à M. DUPOUY Alain jusqu'à 10h45 M. PIERRE Maurice à M. TOUZEAU Jean jusqu'à 10h M. PUJOL Patrick à M. GUICHEBAROU Jean-Claude M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude jusqu'à 9h45 M. SOUBIRAN Claude à M. DUPRAT Christophe Mme TERRAZA Brigitte à Mme BOST Christine à partir de 12h55 Mme BREZILLON Anne à Mme PIAZZA Arielle à partir de 11h50 Mme CAZALET Anne-Marie à Mme TOUTON Elisabeth

M. CAZENAVE Charles à Mme CHAVIGNER Michèle M. CHARRIER Alain à M. ANZIANI Alain à partir de 12h40 M. DAVID Jean-Louis à M. BRON Jean-Charles M. DAVID Yohan à Mme. COLLET Brigitte Mme DELATTRE Nathalie à Mme WALRYCK Anne Mme DESSERTINE Laurence à M. DUCASSOU Dominique Mlle EL KHADIR Samira à M. DUBOS Gérard Mme EWANS Marie-Christine à M. CHARRIER Alain jusqu'à 12h40 et M. TRIJOULET Thierry à partir de 12h40 M. GUICHOUX Jacques à Mme BALLOT Chantal M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. SOLARI Joël M. LOTHAIRE Pierre à M. SIBE Maxime M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane Mme PARCELIER Muriel à M. DELAUX Stéphan M. REIFFERS Josy à M. BOUSQUET Ludovic Mme SAINT-ORICE Nicole à Mme LAURENT Wanda

DELIBERATION DU CONSEIL SEANCE DU 23 novembre 2012

PÔLE DYNAMIQUES URBAINES **Direction du foncier**

N° 2012/0832

BASSENS - Immeuble sis 12 rue Lucien Victor Meunier cadastré AL 17-18-19 - Mise à disposition et cession à la commune - Décision

Monsieur TOUZEAU présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

A la demande de la commune de Bassens la Cub a exercé son droit de préemption urbain à des fins communales à l'encontre d'un immeuble bâti à usage d'habitation sis 12 rue Lucien Victor Meunier, cadastré AL 17-18-19 pour une contenance totale de 1 408 m² appartenant à Monsieur et Madame FRANCES-TANCOGNE.

Cette acquisition s'inscrit dans le cadre du projet municipal d'amélioration de la configuration du Parc Rozin et doit permettre de maîtriser le contact entre les zones habitées et le Parc des Côteaux.

C'est ainsi que par acte notarié du 31 janvier 2012 notre Etablissement Public s'est rendu propriétaire de ce bien moyennant un prix de 190 000 € augmenté d'une commission d'agence de 14 000 €, les frais d'acquisition n'étant pas encore connus à ce jour.

Conformément à la demande de la commune de Bassens la mise à disposition transitoire de ce bien pourrait lui être consentie au moyen d'une convention en attendant sa cession dans le délai de deux ans, reconductible une fois, sur la base du prix de revient de la mise en réserve foncière s'établissant au prix d'achat de 190 000 € augmenté d'une commission d'agence de 14 000 € et des frais d'acquisition non connus à ce jour, ce prix de revient restant actualisable dans les conditions fixées annuellement par le Conseil de Cub.

Cette actualisation de prix s'opèrera de la date de règlement par la Communauté du prix principal jusqu'au jour de la dernière date de signature de l'acte authentique de cession, étant précisé que le prix sera payé par la Commune dès réception d'une expédition de l'acte revêtu des mentions de publicité foncière.

Cette opération immobilière sera, en application de l'article 11 de la loi n° 95-127 du 08 février 1995 et de la circulaire ministérielle du 12 févier 1996, visée au bilan annuel de la politique foncière ainsi qu'au tableau annuel des acquisitions-cessions en vue de leur annexion au compte administratif, tant en ce qui concerne notre Etablissement public que la Commune.

France Domaine, régulièrement consulté au préalable, a confirmé son accord sur les modalités de cession envisagées ci-dessus par communiqué n° 2012-032V2282 du 17 septembre 2012.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales

VU les dispositions du Code de l'Urbanisme

VU l'avis de France Domaine n°2012-032V2282 du 17 se ptembre 2012

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE le projet communal de réaménagement de la configuration du Parc Rozin à Bassens nécessite la cession à la commune de l'immeuble bâti sis 12 rue Lucien Victor Meunier préempté à des fins communales à titre de relais.

DECIDE

<u>Article 1</u>: La cession à la commune de Bassens de l'immeuble bâti sis 12 rue Lucien Victor Meunier, cadastré AL 17-18-19, pour une superficie totale de 1 408 m², est consentie moyennant le prix de revient de 204 000 € à majorer des frais d'acquisition non connus à ce jour et à actualiser dans les conditions fixées annuellement par le Conseil de Cub jusqu'au complet paiement par la commune.

<u>Article 2</u>: Monsieur le Président est autorisé à signer l'acte et tous autres documents afférents à cette transaction et notamment la convention de mise à disposition transitoire et de cession annexée à la présente délibération.

<u>Article 3</u>: La recette correspondante, sera imputée au Budget Principal de l'exercice concerné au Chapitre 77, Compte 775, Fonction 8240, CRB UC 32.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité. Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 23 novembre 2012,

> Pour expédition conforme, par délégation, le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE 30 NOVEMBRE 2012

PUBLIÉ LE : 30 NOVEMBRE 2012

M. JEAN TOUZEAU